

GCD – Maturité

Cours facultatifs

Tout apprenti.e ayant obtenu un CFC peut s'inscrire à la maturité professionnelle post CFC en un an ou en deux ans.

La maturité professionnelle commerciale demande un bon niveau d'économie, ainsi qu'un bon niveau en allemand et en anglais.

Pour la filière GCD, si au terme de la première année d'apprentissage, les élèves ont atteint **4.8 de moyenne générale** et **15 points** au bilan de fin de première année pratique, ils peuvent suivre des cours facultatifs en deuxième et troisième années, permettant de combler les lacunes en langue étrangère et en économie.

Ce qu'il faut savoir avant de s'inscrire :

- Les apprenti.e.s qui s'inscrivent à ces cours auront donc deux jours de cours au lieu d'un jour et demi
- Une fois l'inscription validée, ces cours deviennent obligatoires
- Les apprenti.e.s qui suivent le cours facultatif d'allemand doivent suivre le cours d'anglais obligatoire dans leur journée de cour ordinaire
- L'inscription doit être validée par l'employeur (via le « Formulaire bilan de 1^{ère} année par l'entreprise »)
- Ces cours sont évalués par des tests écrits et oraux
- Les notes obtenues figurent sur le bulletin de notes, mais ne comptent pas dans la moyenne et ne font pas l'objet d'un examen final

Ces cours **ne sont pas des cours d'appui**, mais bien des cours permettant d'approfondir une matière et d'aller au-delà des objectifs GCD. Ils sont ouverts à tous les apprentis répondant aux critères, même si l'objectif n'est pas de s'inscrire en maturité par la suite.

Pour plus de renseignements : sabrina.bohoteguy@vd.ch